

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving  
- PWGSC  
1550, Avenue d'Estimauville  
1550, D'Estimauville Avenue  
Québec  
Québec  
G1J 0C7

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
TPSGC-PWGSC  
601-1550, Avenue d'Estimauville  
Québec  
Québec  
G1J 0C7

<b>Title - Sujet</b> Aménagement Harrington Harbour	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> F3731-140142/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 001
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> F3731-140142	<b>Date</b> 2014-11-24
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$QCM-008-16192	
<b>File No. - N° de dossier</b> QCM-4-37205 (008)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2014-12-10</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Rochette, Jean	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> qcm008
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (418) 649-2834 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (418) 648-2209
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Solicitation No. - N° de l'invitation

F3731-140142/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

F3731-140142

Amd. No. - N° de la modif.

001

File No. - N° du dossier

QCM-4-37205

Buyer ID - Id de l'acheteur

qcm008

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

Page laissée blanche volontairement.

---

## MODIFICATION 001

### **Titre : AMÉNAGEMENT PORTUAIRE – HARRINGTON HARBOUR, QC**

Inclus dans la présente modification :

1. Questions et réponses 1 à 11
- 

#### QUESTIONS ET RÉPONSES :

**Question 1 :** Est-il possible de reporter la fermeture de l'appel d'offres d'au moins 1 semaine?

**Réponse 1 :** La date de fermeture est reportée au 10 décembre 2014.

**Question 2 :** Le fond où la marina doit être placé, De quel type de matériau le fond où la marina doit être placé est-il composé? (ex. argile, sable, etc.).

**Réponse 2 :** Voir la granulométrie ci-joint. Des boulders sont présents dans le secteur à draguer et ont été identifiés et localisés aux plans. Ceux-ci et les autres boulders qui seront retrouvés sur place doivent être retirés ou déplacés de façon à assurer la profondeur d'eau suffisante inscrite aux plans.

**Question 3 :** La section de dragage 35.20.23, 1,8 information sur le site, se il vous plaît confirmer par écrit que ce ne est pas nécessaire pour la candidature.

**Réponse 3 :** Voir la Réponse 4.

**Question 4 :** Dans le devis, vous dites que la granulométrie du fond marin est en annexe ainsi que le rapport environnemental. Je ne le trouve pas. Est-ce une erreur ou il sera soumis en addenda?

**Réponse 4 :** Le rapport environnemental ne sera pas soumis ultérieurement. La granulométrie a été oubliée et elle est fournie ci-joint.

**Question 5 :** Est-ce que le bureau de chantier peut être dans le village au lieu d'être sur le site des travaux? Nous avons un beau local près du quai fédéral pour l'autre projet et c'était parfait pour le surveillant, mais c'est quand même à 5 minutes de 4 roues.

**Réponse 5 :** Le bureau de chantier peut être au village si cela ne nuit pas au déroulement adéquat et sécuritaire du chantier.

**Question 6 :** Est-ce que nous risquons d'avoir des frais de surveillance si nous optons pour l'horaire 19 jours de travail en ligne (10hrs/jour) et 10 jours « off » ou nous devons suivre l'horaire 5 jours semaine?

**Réponse 6 :** Si la municipalité est d'accord pour que l'entrepreneur travaille en continu sur une période de 10 jours, le MPO acceptera cet horaire sans pénalité. Par contre cet horaire doit être fixe le plus possible dès le début du chantier, et chaque changement doit être approuvé par le représentant du Ministère 2 semaines d'avance afin de prévoir la présence adéquate du surveillant aux mêmes horaires que l'entrepreneur.

---

**Question 7 :** Avez-vous le taux de conversion pour les marées à Harrington Harbour?

**Réponse 7 :** La question concerne-t-elle l'écart entre le zéro des cartes et la référence géodésique ? Si oui, la différence entre le niveau moyen des mers et le zéro des cartes est de 1,042 m.

**Question 8 :** Si le fond marin à draguer est en roc, est-ce qu'il faut briser ce roc ou on arrête à ce niveau?

**Réponse 8 :** Il ne devrait pas y avoir de roc à draguer, le fond étant constitué de boulders et de matériau granulaire (voir granulométrie ci-joint). Il y aura des boulders à déplacer ou à retirer, certains sont identifiés et localisés sur les plans et d'autres seront possiblement trouvés sur place par l'entrepreneur. La profondeur indiquée aux plans doit être atteinte partout pour la sécurité des navires.

**Question 9 :** Dans le devis, vous parlez de restrictions de travaux entre le 15 juin et le 15 juillet pour les poissons et du 15 mai au 15 août pour les oiseaux. Est-ce applicable? Est-ce qu'on va pouvoir travailler durant ces périodes?

**Réponse 9 :** Nous sommes en attente de la réponse finale du MPO/Habitat quant aux dates de restriction et il se peut que les travaux en milieu marin soient acceptés entre le 15 juin et le 15 juillet. Par contre pour l'établissement de la soumission, à ce stade-ci il faut considérer qu'aucun travail en milieu marin ne sera possible entre le 15 0juin et le 15 juillet.

Les dates identifiées pour les oiseaux touchent exclusivement les travaux terrestres et il s'agit d'une contrainte souhaitable mais non exigée.

**Question 10 :** Pour le béton, pour en avoir fait cette année là-bas, on avait utilisé du béton pré-mix 35 Mpa en sac. Est-ce acceptable pour vous si nous utilisons cette méthode?

**Réponse 10 :** Je crois que c'est la seule solution possible pour le béton à couler dans les pieux. Si possible les blocs d'ancrage des pieux devront être préfabriqués sur la terre ferme et transportés sur le site avec l'équipement approprié, sinon les sacs de béton à 35 MPa une méthode de fabrication approuvée par le MPO seront acceptés.

**Question 11 :** Je ne vois à nulle part des mentions si les équipements mécaniques doivent avoir de l'huile végétale. Est-ce requis?

**Réponse 11 :** Il est préconisé que les machines qui se déplaceront directement dans l'eau contiennent de l'huile végétale, mais ce n'est pas exigé.

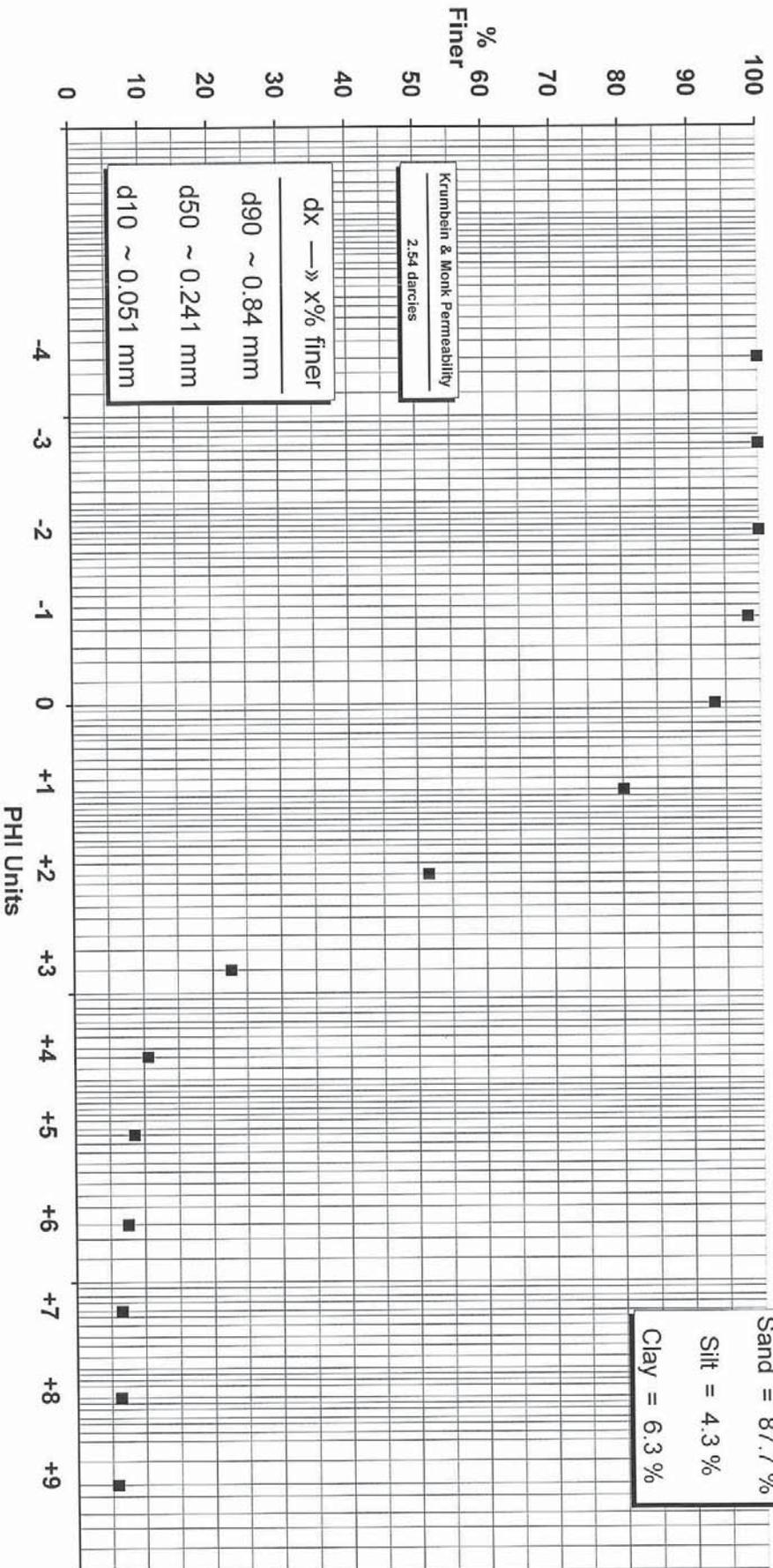
---

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.



**Z59767-01R/C5-0**

Maxxam ID: X11073-01

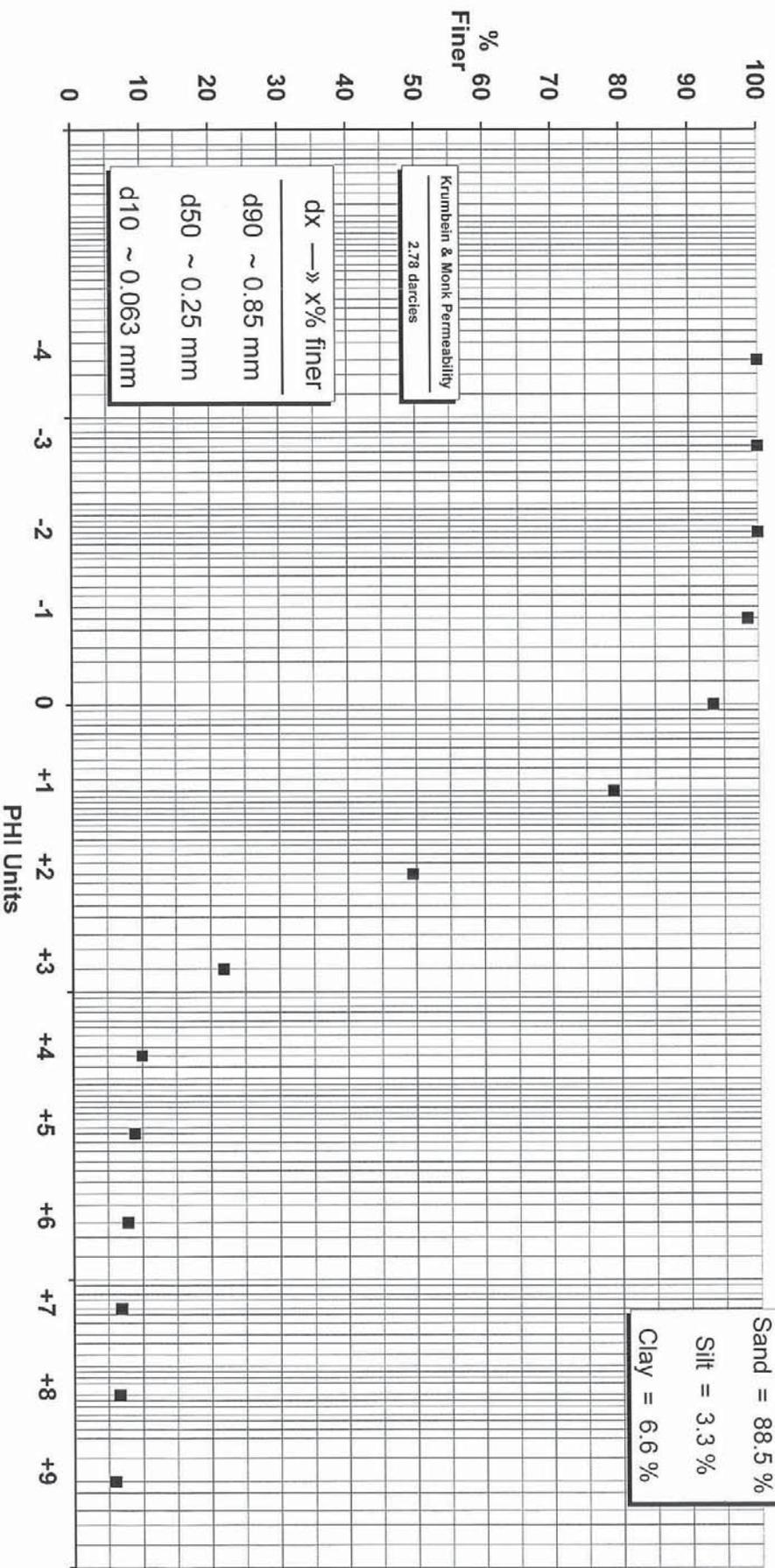


  
Approved



**Z59767-01R\C5-01:D1**

Maxxam ID: X11073-

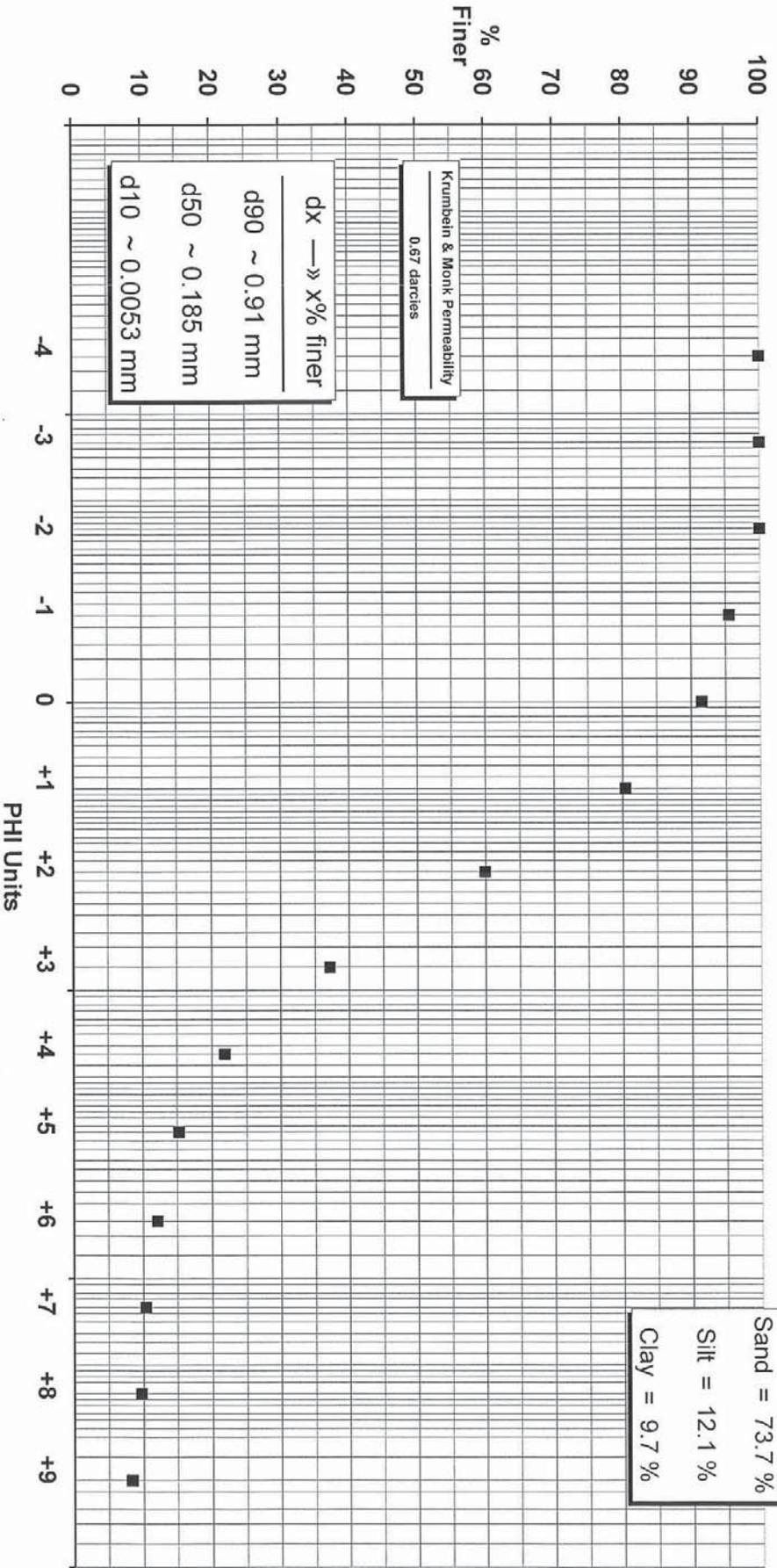


*M. N. G.*  
Approved



**Z59775-01RIC3-45**

Maxxam ID: X11074-01



*M. A. B.*  
Approved